



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 65
Hebdos régionaux de Laval

Projet de construction du poste Le Corbusier à 315-25 kV à Ville de Laval

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 27 AOÛT À LAVAL

Québec, le 24 juillet 2018 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) organise une séance d'information sur le *Projet de construction du poste Le Corbusier à 315-25 kV à Ville de Laval* par Hydro-Québec. Cette séance, à laquelle participera l'initiateur du projet, sera animée par un représentant du BAPE et aura lieu le **lundi 27 août 2018, à compter de 19 h 30, à la Salle Diamant de l'Hôtel Comfort Inn, 2055, autoroute des Laurentides à Ville de Laval**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation du public ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information se tient pendant la période d'information publique qui débute aujourd'hui et qui se terminera le 7 septembre prochain dans le cadre du mandat confié au BAPE par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M^{me} Isabelle Melançon.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une consultation publique ou d'une médiation auprès de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par l'initiateur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 7 septembre 2018, ces documents peuvent être consultés en format papier à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 3505, boulevard Dagenais Ouest, Ville de Laval.

L'ensemble du dossier est également disponible en format papier au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10. Il est également disponible en format électronique dans le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse www.ree.mddelcc.gouv.qc.ca/index.asp.

LE PROJET

Pour répondre à la demande croissante en électricité des établissements industriels et commerciaux de la partie sud de la Ville de Laval, Hydro-Québec TransÉnergie projette de construire un poste à 315-25 kV et une ligne de raccordement à 315 kV d'une longueur d'environ 450 m sur le terrain du centre administratif d'Hydro-Québec dans le parc industriel Centre de Laval à l'intersection du boulevard Le Corbusier et de la rue Michelin. Le poste occuperait une superficie d'environ 30 180 m² et serait constitué d'une section à 315 kV et d'une autre à 25 kV. À sa mise en opération, le poste serait notamment composé d'un bâtiment de commande, de bassins de récupération d'huile installés sous les deux transformateurs, de douze départs de distribution à 25 kV aménagés en massifs souterrains et d'équipements annexes. À l'étape finale de son aménagement, le poste comprendrait quatre transformateurs à 315-25 kV et 42 départs de distribution.

La ligne de raccordement serait supportée par quatre pylônes à treillis d'une hauteur maximale variant entre 50 à 60 m installés dans une emprise de 88 m. Cette ligne serait alimentée par celle à 315 kV qui passe à environ 400 m au nord-ouest du terrain en provenance du poste de Duvernay.

Pour réaliser son projet, l'initiateur devrait prolonger le chemin d'accès existant situé dans la cour du centre administratif d'environ 35 m, procéder à la canalisation d'un cours d'eau intermittent sur une longueur d'environ 160 m et aménager un fossé périphérique ceinturant le poste pour acheminer l'eau de ruissellement vers un bassin de rétention des eaux pluviales. Des travaux de déboisement, notamment dans une frênaie, de décapage, d'excavation, de remblayage et de terrassement génèreraient environ 77 700 m³ de déblais et environ 134 500 m³ de remblais. Le projet est estimé à 59,1 M\$ et la mise en service serait prévue pour le printemps 2021.

Les répercussions prévues par l'initiateur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

L'initiateur estime que les travaux de déboisement entraîneraient la perte de 4,1 ha de végétation arbustive, arborescente et herbacée de même que 2,4 ha de milieux boisés pour la construction du poste. La construction de la ligne de raccordement entraînerait, de son côté, une perte de 3,4 ha de végétation, 1,2 ha de couvert boisé dont 0,06 ha en milieux humides. L'initiateur prévoit compenser ces pertes par un programme de reboisement d'une superficie équivalente sur le territoire de la Ville de Laval.

Afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes, l'initiateurensemencerait rapidement les aires dénudées autour du poste avec des semences appropriées. Il effectuerait les travaux de déboisement hors de la période de nidification des oiseaux comprise entre le début d'avril et la mi-août. Finalement, un aménagement de buttes écrans et la plantation de conifères en façade permettrait d'atténuer l'impact visuel entre le poste et la rue Michelin.

LA DEMANDE DE CONSULTATION PUBLIQUE OU DE MÉDIATION

Les citoyens, les groupes ou les municipalités qui désirent avoir de l'information supplémentaire sur le projet ou qui veulent exprimer leurs préoccupations ou leurs opinions sur le projet peuvent demander à la ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 7 septembre 2018, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) est un organisme public et neutre qui relève de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il permet aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur des projets qui pourraient avoir des répercussions sur l'environnement, sur leur qualité de vie et sur toute question relative à l'environnement.

Plus concrètement, le BAPE a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale en transmettant à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des analyses et des avis qui prennent en compte les seize principes de la *Loi sur le développement durable*. Pour réaliser sa mission, le BAPE diffuse auprès des citoyens toute l'information pertinente disponible sur un projet ou une question que lui soumet la ministre et prend en compte les préoccupations et les suggestions qui lui sont soumises. Les avis du BAPE sont le fruit d'une analyse et d'une enquête rigoureuses qui intègrent les enjeux écologiques, sociaux et économiques des projets. Le BAPE permet également aux initiateurs de prendre connaissance des préoccupations des citoyens et d'améliorer leurs projets pour une cohabitation harmonieuse avec le milieu.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Luc Nolet, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 535 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : poste-le-corbusier@bape.gouv.qc.ca.